

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DE NOVEMBRE 2016 tenue le 7  
Novembre 2016 au Centre des loisirs à dix-neuf heures (19 h 00) et à laquelle sont  
présents :

Monsieur Richard Galibois, maire

Mesdames et Messieurs les conseillers (ères)

Patrice Tondreau

Marie Tanguay

Éric Guillemette

Alexandre Guay

Josée Audet

Mario Cantin

Absence motivée :

Tous formants quorum sous la présidence de Monsieur Richard Galibois, maire.

Est aussi présent Martin Turgeon, directeur général.

### **1. OUVERTURE DE LA RÉUNION**

Considérant qu'il y a quorum Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 19 h 00.

### **2. ORDRE DU JOUR AVEC VARIA OUVERT**

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR AVEC VARIA OUVERT
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL D'OCTOBRE
4. COMPTES À PAYER
5. RÈGLEMENTS – SOUMISSIONS – CONTRATS
  - 5.1 RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ
  - 5.2 OCTROI D'UN CONTRAT POUR LA COLLECTE ET LE TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET RECYCLABLES (E16-005)
  - 5.3 DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR LE DÉNEIGEMENT DES TERRAINS DE LA MUNICIPALITÉ (V16-033)
  - 5.4 SERVITUDE D'ACCÈS ET DE VIRAGE, DÉVELOPPEMENT DU FAUBOURG (U16-004)
  - 5.5 TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES, DÉVELOPPEMENT DU FAUBOURG (U16-004)
  - 5.6 AIDE FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ AU PROGRAMME DE SUPPLÉMENT AU LOYER (I16-008)
  - 5.7 VŒUX DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE, CIQI FM
6. URBANISME
  - 6.1 RÉNOVATION, 76, CHEMIN DES GRÈVES (D16-209)
  - 6.2 RÉNOVATION, 25, RUE DE PEUPLIERS (D16-210)
7. AUTORISATIONS
8. AUTRES
  - 8.1 DÉPÔT DE L'ÉTAT COMPARATIF DES REVENUS ET DES DÉPENSES, T3
  - 8.2 DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE POUR LES EXERCICES FINANCIERS 2017-2018 ET 2019 (F16-011)
9. CORRESPONDANCE
  - 9.1 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU CLUB ÉTOILE D'OR BERTHIER
  - 9.2 REMERCIEMENTS DU CENTRE D'ÉTUDES COLLÉGIALES DE MONTMANGY
  - 9.3 CONTRIBUTION DE LA MUNICIPALITÉ AU SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ « VIEUX-QUAI »
10. PÉRIODE DE QUESTIONS
11. LEVÉE DE LA RÉUNION

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL D'OCTOBRE**

2016-168

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay

APPUYÉ PAR : Éric Guillemette

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance régulière du 3 octobre 2016.

ADOPTÉE

### **4. COMPTES À PAYER**

2016-169

IL EST PROPOSÉ PAR : Josée Audet

APPUYÉ PAR : Patrice Tondreau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

DE PAYER les comptes suivants :

Fournisseurs	détails	montant
Bureautique Côte-Sud	fourniture de bureau	40.23

Hydro-Québec	usine eau potable	2 143.11	
	éclairage public	1 777.75	3 920.86
Telus	téléphone		794.04
MRC de Montmagny	collecte sélective septembre	1 252.50	
	vidanges fosses septiques	1 426.37	
	inspecteur	6 027.00	8 705.87
SCA Rivière-du-Sud	quincaillerie		672.66
Novicom	radio incendie		108.08
Receveur général du Canada	DAS octobre 2016		1 705.95
Revenu Québec	DAS octobre 2016		4 205.14
CARRA	octobre 2016		483.84
Ministre des finances	permis MAPAQ		315.00
Xerox	location photocopieur	2 897.37	
	fournitures de bureau	1 185.33	4 082.70
Garage André Aubé inc.	réparation camion incendie		45.74
Postes Canada	envoi journal octobre	128.82	
	nettoyage réseau	77.35	206.17
Réal Huot inc.	matériels rép. borne incendie		346.57
René Caron			269.50
Benoit Guimont	travaux voirie	48.00	
	voyage Montréal	109.92	157.92
Cytech Corbin	entretien unité climatisation		395.51
Tremblay Bois Mignault Lemay	services juridiques	1 248.88	
	2 <sup>e</sup> vers. première ligne	578.10	1 826.98
Di-Vert sciage de béton	sciage chaines de rue		494.39
C.S. de la Côte-du-Sud	chauffage immeuble municipal		2 368.23
Propage GRG	garage municipal	198.07	
	Poste incendie	233.64	431.71
Pagenet	pagettes service incendie		140.56
Poêles à Bois Blais	restauration but		409.31
Colbo	réparation grille patinoire		3 235.62
Philius Blais & fils inc.	fossé, bloc béton		881.87
Corporation Touristique	nouveaux arrivants		192.44
Concassés du Cap inc.	roll-off	630.61	
	novembre	5 574.36	6 204.97
Spécialité Ressort inc.	réparation camion incendie		1 188.32
Transport Adapté Vieux Quai	septembre	120.23	
	octobre	167.26	287.49
L'Arrêt Stop	essence voirie	471.70	
	essence service incendie	183.00	654.70
Patrice Tondreau	sangles toit piscine		68.96
Régie gestion mat. Rés. Maurice	septembre 2016		5 887.12
Entreprises F.M. Roy inc.	tondage rues		431.16
Litel	2 poteaux		2 558.19
Wilfrid Labranche	porte patinoire		30.00
Groupe Environnex	analyse eaux usées	234.55	
	analyse eau potable	223.05	
	analyse eau piscine	23.00	480.60
Nedco	lumières de rues		3 994.92
Aquam	matériels piscine		88.91
H2O Envir O inc.	inspection chemin Fleuve		551.88
Phong Bui	brassard lumineux club course		140.00
Récupération JB	conteneur pour bandes patinoire		425.41
Service incendie	octobre 2016		1 113.03
Carte Visa	caméra	343.59	
	registre foncier	1.00	
	filets de hockey	321.92	666.51

#### **Certificats de disponibilité de crédits**

Je soussigné, Martin Turgeon, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Berthier-sur-Mer, certifie que la municipalité de Berthier-sur-Mer dispose des crédits suffisants pour les fins visées par les comptes mentionnés plus haut au montant 61 209,06 \$  
Martin Turgeon

#### **5. RÈGLEMENT – SOUMISSIONS – CONTRATS**

##### **5.1 RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ**

Conformément à l'article 955 du Code municipal, Monsieur le Maire a procédé à la lecture du rapport annuel sur la situation financière de la Municipalité et a déposé la liste

de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$. Le rapport sera joint en annexe au procès-verbal de la séance du 7 novembre 2016;

2016-170

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay  
APPUYÉ PAR : Josée Audet  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :  
DE DÉPOSER le rapport annuel sur la situation financière de la Municipalité et de le rendre disponible aux citoyens au bureau municipal, dans le journal le Berthelais et sur le site web.

**5.2 OCTROI D'UN CONTRAT POUR LA COLLECTE ET LE TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET RECYCLABLES (E16-005)**

CONSIDÉRANT QUE la résolution 2016-103 de juillet 2016 mandatait la municipalité de Cap-Saint-Ignace à lancer un appel d'offres pour la collecte et le transport des matières résiduelles recyclables et non recyclables pour les années 2017, 2018 et 2019 et ce, pour quatre (4) municipalités (Berthier-sur-Mer, Cap-Saint-Ignace, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud);

CONSIDÉRANT QUE le contrat prévoyait deux (2) options de renouvellement pour une (1) ou deux (2) années additionnelles;

CONSIDÉRANT QUE les documents d'appel d'offres prévoyaient également différents scénarios et options;

CONSIDÉRANT QUE deux (2) soumissions ont été reçues dans le cadre de cet appel d'offres;

CONSIDÉRANT qu'après analyse, la soumission de Les Concassés du Cap inc. n'est pas conforme aux documents d'appel d'offres en ce que, notamment, la soumissionnaire n'a pas été en mesure de démontrer qu'à la date du dépôt de sa soumission, elle était autorisée par l'Autorité des marchés financiers à contracter avec un organisme public et, d'autre part, que certains éléments contenus à la formule de soumission n'ont pas été complétés;

2016-171

IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Cantin  
APPUYÉ PAR : Alexandre Guay  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'OCTROYER le contrat pour la collecte et le transport des matières résiduelles recyclables et non recyclables, pour les années 2017, 2018 et 2019, à Gaudreau Environnement inc., selon l'option #1, scénario B, comportant ainsi une dépense de 71 408,71\$ par année, incluant les taxes applicables, et ce, selon les documents d'appel d'offres et la soumission déposée par Gaudreau Environnement inc.;

D'AUTORISER le maire Richard Galibois et le directeur général Martin Turgeon à signer, au nom de la Municipalité, tous les documents contractuels;

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution à chacun des soumissionnaires ayant déposé une soumission dans le cadre du présent appel d'offres;

DE REPOUSSER à une date ultérieure la décision relative à l'option de collecte des résidus verts.

ADOPTÉE

**5.3 DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR LE DÉNEIGEMENT DES TERRAINS DE LA MUNICIPALITÉ (V16-033)**

Afin d'octroyer le contrat de déneigement des bâtiments et terrains de la Municipalité.

2016-172

IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Cantin  
APPUYÉ PAR : Alexandre Guay  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'AUTORISER le directeur général Martin Turgeon à demander des soumissions et octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire.

**5.4 SERVITUDE D'ACCÈS ET DE VIRAGE, DÉVELOPPEMENT DU FAUBOURG (U16-004)**

CONSIDÉRANT QU'il est important de faciliter le déneigement dans le secteur des rues Gérard-Tanguay, du Muguet, de l'Orchidée et du Perce-Neige;

CONSIDÉRANT QU'il est à l'avantage de la municipalité d'obtenir une servitude d'accès et de virage sur des parcelles de terrain situées sur un terrain appartenant à Micheline Tanguay;

CONSIDÉRANT le plan préparé par Jean Casault, a.g., le 8 août 2016, sous le numéro 3334 de ses minutes montrant les parcelles de terrain constituant l'assiette de la servitude;

CONSIDÉRANT le projet d'acte de servitude préparé Me Vincent Morin, notaire.

2016-173

IL EST PROPOSÉ PAR : Patrice Tondreau  
APPUYÉ PAR : Josée Audet  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'ACCEPTER, en sa qualité de propriétaire de fonds de dominant, la constitution de servitudes d'accès et de virage en faveur de la Municipalité sur les parcelles de terrain montrées au plan préparé par Jean Casault, a.g., et soumis à notre assemblée;

D'ACCEPTER que ces servitudes soient consenties selon les termes et conditions contenus au projet d'acte préparé par Me Vincent Morin, notaire, et soumis à notre assemblée pour approbation;

D'AUTORISER le maire Richard Galibois et le directeur-général Martin Turgeon, à signer pour et au nom de la municipalité de Berthier-sur-Mer, tous actes et documents requis dans le cadre de ce dossier de cession, à accepter les clauses usuelles, à négocier tous amendements requis et à signer tout autre document nécessaire afin de donner effet aux présentes. Tous les frais sont à la charge de la Municipalité;

DE TRANSMETTRE copie de la présente résolution au notaire mandaté dans le cadre du présent dossier.

ADOPTÉE

#### **5.5 TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES, DÉVELOPPEMENT DU FAUBOUG (U16-004)**

CONSIDÉRANT QU'il est à l'avantage de la Municipalité de procéder à certaines transactions immobilières afin de concrétiser l'aménagement du réseau routier municipal;

CONSIDÉRANT l'autorisation de la Commission de protection du territoire agricole permettant l'aliénation et l'utilisation à des fins de chemin public des lots 5 831 877 et 5 831 879 du Cadastre du Québec, aux termes d'une décision rendue le 21 septembre 2015, numéro de dossier : 409 028;

CONSIDÉRANT le plan préparé par Jean Casault, a.g., le 30 novembre 2015, sous le numéro 3209 de ses minutes montrant les parcelles de terrain 5 831 877 et 5 831 879 du Cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT le plan préparé par Jean Casault, a.g., le 22 août 2016, sous le numéro 3346 de ses minutes montrant les parcelles de terrain 5 969 699, 5 969 701 et 5 969 702 du Cadastre du Québec;

ATTENDU les projets d'acte de cession préparés Me Vincent Morin, notaire.

2016-174

IL EST PROPOSÉ PAR : Josée Audet  
APPUYÉ PAR : Marie Tanguay  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :  
D'ACCEPTER la cession par Jean Lamonde du lot 5 831 877 du Cadastre du Québec à la Municipalité;

D'ACCEPTER la cession par Gaston Mailloux du lot 5 831 879 du Cadastre du Québec à la Municipalité;

DE CÉDER à Gestion Gaston Mailloux inc. les lots 5 969 701 et 5 969 702 du Cadastre du Québec;

DE CÉDER à Micheline Tanguay le lot 5 969 699 du Cadastre du Québec;

DE CONSENTIR ces actes selon les termes et conditions contenus aux projets préparés par Me Vincent Morin, notaire, et soumis à notre assemblée pour approbation;

D'AUTORISER le maire Richard Galibois et le directeur-général Martin Turgeon, à signer pour et au nom de la municipalité de Berthier-sur-Mer, tous actes et documents requis dans le cadre de ce dossier de cession, à accepter les clauses usuelles, à négocier tous amendements requis et à signer tout autre document nécessaire afin de donner effet aux présentes. Tous les frais sont à la charge de la Municipalité;

DE TRANSMETTRE copie de la présente résolution au notaire mandaté dans le cadre du présent dossier.

ADOPTÉE

#### **5.6 AIDE FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ AU PROGRAMME DE SUPPLÉMENT AU LOYER (I16-008)**

Demande de la Société d'habitation du Québec pour une participation financière de la Municipalité au financement d'un logement dans le cadre du programme « Supplément au loyer – marché privé – S11 ». Ce programme permet à des ménages avec des besoins particuliers d'habiter un logement sur le marché locatif privé en leur offrant des conditions semblables à celles d'une habitation à loyer modique (HLM). La Société d'habitation du Québec gère les demandes et contribue à 90 % à l'écart entre le loyer au bail et la part du locataire.

2016-177

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay  
APPUYÉ PAR : Mario Cantin  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :  
DE MANDATER l'Office municipal d'habitation de Berthier-sur-Mer à gérer, au nom de la Municipalité, les versements du programme « Supplément au loyer – marché privé – S11 »;

DE VERSER à l'Office 10 % du montant du supplément au loyer ciblé;

D'AUTORISER le maire Richard Galibois et le directeur général Martin Turgeon à signer, au nom de la Municipalité, l'entente de service du programme.

ADOPTÉE

#### **5.7 VŒUX DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE, CIQI FM**

Proposition de CIQI FM pour l'achat de capsules publicitaires pour diffuser des vœux pour Noël et le Nouvel An.

2016-178

IL EST PROPOSÉ PAR : Josée Audet  
APPUYÉ PAR : Marie Tanguay  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :  
D'OCTROYER à CIQI FM le contrat au montant de 159 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

### **6. URBANISME**

#### **6.1 RÉNOVATION, 76, CHEMIN DES GRÈVES (D16-209)**

Rénovation soumise au PIIA, pour le remplacement de fenêtres. Les demandeurs ont présenté les dessins techniques des nouvelles fenêtres.

CONSIDÉRANT QUE le projet préserve le style du bâtiment d'intérêt patrimonial;

2016-175

IL EST PROPOSÉ PAR : Éric Guillemette  
APPUYÉ PAR : Patrice Tondreau  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :  
D'AUTORISER le projet tel que présenté.

ADOPTÉE

#### **6.2 RÉNOVATION, 25, RUE DE PEUPLIERS (D16-210)**

Rénovation soumise au PIIA, pour le remplacement du toit et des cinq fenêtres. Les demandeurs ont présenté les dessins techniques des nouvelles fenêtres et les moulures extérieurs des fenêtres demeureront de la même couleur.

CONSIDÉRANT QUE le projet préserve le style du chalet;

2016-176 IL EST PROPOSÉ PAR : Éric Guillemette  
APPUYÉ PAR : Patrice Tondreau  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS  
PRÉSENTS :  
D'AUTORISER le projet tel que présenté.

ADOPTÉE

## **7. AUTORISATIONS**

### **8. AUTRES**

#### **8.1 DÉPÔT DE L'ÉTAT COMPARATIF DES REVENUS ET DES DÉPENSES, T3**

Le conseil prend acte du dépôt par le directeur général et selon l'article 176.4 du Code municipal de l'état comparatif des revenus et dépenses au 30 septembre 2016.

2016-179 IL EST PROPOSÉ PAR : Patrice Tondreau  
APPUYÉ PAR : Josée Audet  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS  
PRÉSENTS :  
D'ACCEPTER l'état comparatif tel que présenté.

ADOPTÉE

#### **8.2 DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE POUR LES EXERCICES FINANCIERS 2017-2018 ET 2019 (F16-011)**

Le nouveau rôle d'évaluation de la municipalité de Berthier-sur-Mer a été déposé au bureau du directeur général le 31 octobre dernier par l'évaluateur de la MRC de Montmagny, Carl Provencher É.A.

La valeur imposable du rôle triennal est passée à 249 452 600 \$ par rapport à 212 977 200 \$ pour l'exercice 2014 à 2016. Le nombre total de logements est passé de 857 à 916.

Un avis public a été publié dans l'édition du journal l'Oie Blanche du 1<sup>er</sup> novembre 2016 et a été affiché aux endroits désignés pour la Municipalité.

### **9. CORRESPONDANCE**

#### **9.1 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU CLUB ÉTOILE D'OR BERTHIER**

Le Club Étoile d'Or de Berthier-sur-Mer sollicite la Municipalité pour une aide financière pour ses activités. La maison Lambert-Bélangier exige, en entretien général, pour les taxes, les assurances et le chauffage, des frais annuels d'environ 12 000 \$. Le club offre des services aux aînés de la Municipalité lors de différents activités sociales, culturelles et récréatives.

2016-180 IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay  
APPUYÉ PAR : Josée Audet  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS  
PRÉSENTS :  
D'ACCORDER une subvention de 1 500 \$ au Club Étoile d'Or pour l'année 2017.

ADOPTÉE

#### **9.2 REMERCIEMENTS DU CENTRE D'ÉTUDES COLLÉGIALES DE MONTMAGNY**

Remerciements de la direction du Centre d'études pour la contribution de la Municipalité aux bourses des Maires.

#### **9.3 CONTRIBUTION DE LA MUNICIPALITÉ AU SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ « VIEUX-QUAI »**

Demande de l'organisme Transport Adapté Vieux-Quai à la Municipalité pour une contribution de 2 500 \$ pour l'exercice 2017. L'entente prise avec l'organisme et entérinée par la résolution 2006-197 prévoit aussi le paiement des frais mensuels de transport.

2016-181 IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay  
APPUYÉ PAR : Josée Audet  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS  
PRÉSENTS :  
D'ACCORDER une subvention de 2 500 \$ pour l'année 2017 au service de transport adapté.

ADOPTÉE

+

**10. PÉRIODE DE QUESTIONS**

- Demande de la responsable de la collecte pour les Paniers de Noël 2016 pour une contribution de la Municipalité, le conseil statuera à la rencontre de décembre.
- Différentes questions de citoyens sur le nouveau rôle d'évaluation, la taxation 2017 et le budget de la Municipalité, monsieur le Maire donne certains détails et indique que tout sera dévoilé lors des séances ordinaires et extraordinaires de décembre.
- Question d'un citoyen sur la gestion des matières résiduelles, le DG réfère le citoyen au PGMR2 disponible sur le site de la MRC de Montmagny.
- Commentaire d'une citoyenne sur l'entretien général des terrains de la Municipalité.

2016-182

**11. LEVÉE DE LA RÉUNION**

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay

APPUYÉ PAR : Alexandre Tanguay

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS

PRÉSENTS :

DE TERMINER la réunion à ( 19 h 48 )

ADOPTÉE

Maire :

Directeur général et secrétaire-trésorier :